

LE DROIT DU CINEMA

PUBLIC CONCERNE

Profil professionnel des stagiaires : tout professionnel de la filière de production cinématographique

Pré-requis, expérience professionnelle : aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Sensibiliser les participants aux règles juridiques et à la jurisprudence qui doivent être prises en compte afin de respecter et protéger les droits de la propriété intellectuelle.

PROGRAMME

Trois modules d'une journée chacun

1 - Négociation du contrat d'auteur et gestion collective des droits de propriété littéraire et artistique en France (SACD, SACEM, SESAM, SPEDIDAM, ADAMI, SCAM, SDRM)

2 - Le cadre juridique de l'utilisation

- de musiques préexistantes dans les bandes sonores de documentaires, fictions et long-métrages
- d'œuvres graphiques et picturales dans les décors en fiction et documentaire

3 - Les moyens de lutte contre la piraterie des œuvres audiovisuelles sur internet

MODALITES DE MISE EN OEUVRE

Durée totale : 21 heures / 3 jours

Effectif minimum : 3 - 10

Horaires : 9h - 13h ; 14h - 17h

Lieu de formation : Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière - Noisy-le-Grand (93)

Coût du stage par participant : 750 € nets - **Coût journalier** : 250 € - **possibilité de financement AFDAS**

Interlocuteur à la disposition des stagiaires : Julie BORNAND

Tél. : 01 48 15 40 27

E-mail : j.bornand@ens-louis-lumiere.fr

Dates : A déterminer

FORMATEURS

Noms	Identité professionnelle	Répartition horaire
Simon DUBOIS	Juriste en Propriété Intellectuelle	21